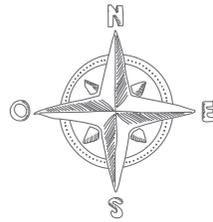




FACILE

BIDACHE

Château et Bidouze



Distance 13,1 km	Dénivelé 85 m	Durée 3h00	Typologie Boucle	Balilage Tronçon 1 : PR + V81
----------------------------	-------------------------	----------------------	----------------------------	---

Depuis la sortie n°6 de l'A64 (sortie Peyrehorade), suivre la direction de Bidache. La route D19 descend vers la vallée de la Bidouze. Juste après le pont sur la rivière, au pied du château de Gramont, trouver à gauche un parking au départ de la randonnée (tables de pique-nique).

Coordonnées GPS : UTM : 650530 - 4816790 Lat/Long : 43.48886/-1.13838

En longeant la Bidouze, l'itinéraire salue la mémoire du commerce fluvial d'antan et emprunte l'ancien chemin de halage entre les petits ports de Bidache et de Came. Sans jamais perdre de vue le château de Gramont, il prend ensuite de la hauteur sur la colline et permet de dominer la plaine agricole de la Bidouze.



TRONÇON 1 > Du pont de Bidache aux rives de la Bidouze

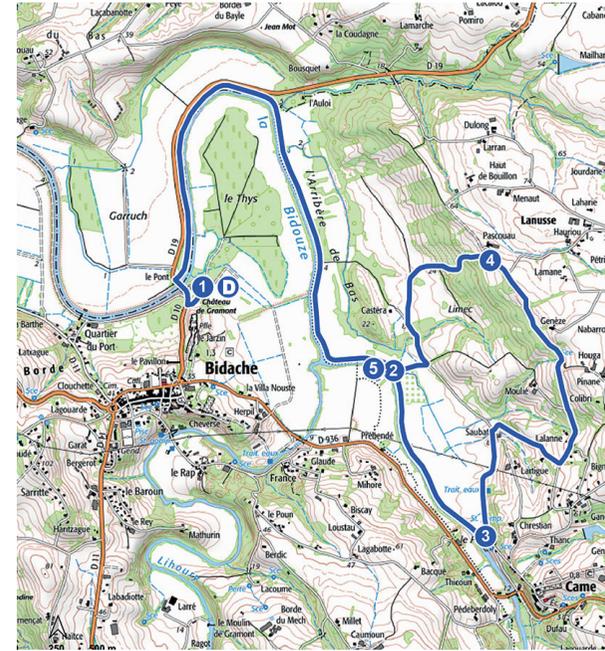
UTM : 650530 - 4816790

Du parking en bord de Bidouze, passer sur le pont de Bidouze et, sur l'autre rive, prendre à droite une voie verte côté gauche de la rivière (direction Orthez devant une maison blanche). Cette allée cyclable permet de progresser en toute sécurité entre la D19 et la Bidouze. Au bout d'une vingtaine de minutes, la voie s'éloigne de la route mais suit le méandre de la Bidouze sur la plaine agricole. Après un point de vue sur le château de Gramont, la voie vire à gauche près de la confluence entre Bidouze et Lihoury et atteint une intersection 400 m plus loin.

TRONÇON 2 > Des rives de la Bidouze au port de Came

UTM : 651800 - 4816430

A l'intersection de chemins en bord de Bidouze, quitter le balilage de la Véloroute 81 pour suivre le chemin à droite (petit pont), toujours en bord de rivière. Avancer entre champs et Bidouze sur un chemin caillouteux. Il finit par faire un crochet à gauche pour rejoindre une route (station de pompage). Avant de poursuivre la balade, il est intéressant de suivre le goudron 100 m à droite pour atteindre le site du port de Came (belles maisons et ancienne cale d'accès à la Bidouze).



TRONÇON 3 > Du port de Came au chemin de Pascouau

UTM : 652470 - 4815370

Du port de Came, revenir vers l'intersection entre chemin et route et suivre le goudron en face. Juste après la maison Saubat (n°1060), quitter le bitume pour le chemin empierré qui monte sur la droite. A mi-colline (maison n°89), continuer deux fois à gauche sur la route (chemin de Molière), ignorer une rue à droite, passer un vallon boisé puis, avant une descente (virage), attention à bien prendre en face un sentier sous les arbres. Après un point de vue (ferme Moulié), le sentier se prolonge à gauche sous des haies, à flanc de coteau. Après une chénaie (palombière), le sentier monte sur le coteau, à l'angle du champ : suivre le bon chemin à gauche, puis la route en face dans le prolongement.

TRONÇON 4 > Du chemin de Pascouau aux rives de la Bidouze

UTM : 652340 - 4817139

Au carrefour en Y de Pascouau, descendre sur la route à gauche, dite "chemin de Limec". En bas, ignorer une piste venant de la droite et marcher toujours sur la route pour dépasser la maison Castéra. A l'intersection suivante, bifurquer à droite pour revenir près de la Bidouze.

TRONÇON 5 > Des rives de la Bidouze au pont de Bidache

UTM : 651800 - 4816430

A l'intersection en T (déjà visitée) face à la Bidouze, reprendre la voie verte vers la droite (direction Bayonne). Suivre la longue courbe de la Bidouze pour revenir au parking de Bidache.

POINTS D'INTÉRÊT

❖ La Véloroute 81 (1,6 km)

En première partie de la balade, vous marchez le long de la Bidouze, itinéraire commun avec la Véloroute 81 jusqu'à Came. La V81 est un itinéraire cyclable d'envergure, aménagé notamment par le département des Pyrénées-Atlantiques, qui parcourt tout le piémont pyrénéen. UTM : 650833 - 4818053

❖ Point de vue sur le château de Gramont (3,3 km)

Datant du XI^e siècle, la forteresse de Bidache appartient à la famille Gramont depuis le XIV^e siècle. Le donjon date du Moyen-Age, alors que le reste de l'édifice a été restauré aux XVI^e et XVII^e siècles après avoir été incendié par l'armée de Charles Quint en 1523. Le château subit une nouvelle destruction après la Révolution. UTM : 651325 - 4816625

❖ Le port de Came (5,15 km)

Entre belles bâtisses et lavoir traditionnel, le port de Came est un témoin du commerce fluvial à l'époque où les rivières côtières servaient pour le transport des marchandises. Leurs cales permettaient le chargement et le déchargement des bateaux quel que soit le niveau d'eau variant selon les marées. UTM : 652470 - 4815370

❖ Point de vue sur la vallée de la Bidouze (7,5 km)

Au-dessus de la ferme de Moulié, on a un beau point de vue sur Bidache, son château et la vallée de la Bidouze. Ses larges méandres ont dessiné une vallée fertile à fond plat idéale pour l'agriculture céréalière ou plus récemment pour la culture du kiwi. UTM : 652808 - 4816518

POINTS D'ATTENTION

Passage sur le pont de la D19. UTM : 650470 - 4816825

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Tables de pique-nique : Bidache, pont de la Bidouze. UTM : 650530 - 4816790 et à Came, rives de Bidouze, 3,85 km. UTM : 651785 - 4816435

Les randonnées

Mode d'emploi

NIVEAUX DE DIFFICULTÉ

Les randonnées pédestres sont classées par difficulté dans la fiche de chaque circuit. Cette classification est celle de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Très Facile. Moins de 2 h de marche. Idéale pour la famille, sur des chemins bien tracés.

Facile. Moins de 3 h de marche. Peut être faite en famille. Sur des chemins, avec quelquefois des passages moins faciles.

Moyen. Moins de 4 h de marche. Pour randonneur habitué à la marche. Avec quelquefois des endroits assez sportifs ou des dénivelés.

Difficile. Plus de 4 h de marche. Pour randonneur expérimenté et sportif. L'itinéraire est long ou difficile (dénivelé, passages délicats), ou les deux à la fois.

ITINÉRAIRES VTT

Très Facile. Chemin large et roulant, dénivelé inférieur à 300 m.

Facile. Sentier assez roulant, dénivelé inférieur à 300 m.

Moyen. Sentier technique, dénivelé inférieur à 800 m.

Difficile. Sentier très difficile, dénivelé de 300 à 800 m

DÉNIVELÉ

Il représente le total des montées.

DURÉE DE LA RANDONNÉE

La durée de chaque circuit est donnée à titre indicatif. Elle tient compte de la longueur de la randonnée, des dénivelés et des éventuelles difficultés. Le temps de parcours est calculé sans les arrêts.

RANDONNÉES LABELLISÉES PR®

Avec ce label, la Fédération Française de Randonnée Pédestre agréé un certain nombre d'itinéraires pédestres en fonction de critères de qualité. Le choix se fait en fonction de critères d'agréments, techniques, touristiques et environnementaux (info sur www.ffrandonnee.fr)

COORDONNÉES GPS

Les coordonnées du point de départ sont données en latitude/longitude afin que vous puissiez les rentrer dans le GPS de votre véhicule. Toutes les autres données (points d'étape du parcours) sont fournies en coordonnées UTM. Le format de référence est le suivant : WGS 84 - UTM 30T

BALISAGE

Les sentiers présentés dans cet ouvrage sont des PR® et sont balisés en jaune. Des tronçons peuvent toutefois être communs avec des GR, auquel cas un balisage blanc et rouge sera à suivre. Cela vous sera précisé dans les fiches randonnées.

	SENTIERS DE PAYS ET PR®	SENTIERS GRP PAYS	SENTIERS GR®	SENTIERS VTT
BONNE direction				
Turner à GAUCHE				
Turner à DROITE				
MAUVAISE direction				

Les bonnes pratiques en randonnée

Parcourir les chemins du Pays Basque nécessite d'adopter un comportement respectueux envers la nature mais également envers les hommes et les femmes qui font vivre ce territoire. Il est important que quelques règles soient respectées.

Préparez-vous avant de partir

- Ne partez pas sans le matériel nécessaire (carte, eau, vêtements adaptés, etc).
- Evitez de partir seul ou avertissez un proche, la mairie (l'absence de réseau téléphonique dans certaines zones peut vous rendre injoignable).
- Ne buvez pas l'eau des ruisseaux et ne vous y baignez pas.
- Renseignez-vous sur la météo qui peut être très changeante.
- Informez-vous sur les périodes d'écobuage, de chasse, chantiers sylvicoles..., etc.

Préservez la nature

- Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets.
- Observez les animaux de loin, en silence.
- Ne cueillez pas les fleurs sauvages, ni les baies et les champignons sans autorisation.
- Respectez la signalétique mise en place et restez sur les sentiers balisés.

Respectez les activités agricoles et pastorales

- En voiture, modérez votre vitesse à l'approche des troupeaux.
- Garez-vous sur les emplacements prévus à cet effet pour ne pas gêner la circulation.
- Evitez de partir en randonnée avec votre chien, sinon tenez-le en laisse.
- Pensez à refermer les barrières derrière-vous.
- Respectez les propriétés privées qui bordent les itinéraires.
- Restez à distance des animaux en liberté ; ne les nourrissez pas.
- N'allumez pas de feu ou de barbecue.
- Ne campez que dans les zones où la pratique est autorisée.

La gestion de vos déchets

Lors de vos randonnées, gardez vos déchets dans votre sac à dos. Une fois chez vous, trie les déchets, ils trouveront peut-être une seconde vie !

NUMÉROS UTILES

- Météo France :
08 99 71 02 64 ou 32 50
ou www.meteofrance.fr

- Secours / Appels d'urgence :
SECOURS 112, SAMU 15, POMPIERS 18



VOTRE AVIS SUR NOS SENTIERS

Les itinéraires que nous vous proposons ont fait l'objet de la plus grande attention. Vos impressions et observations sur l'état de nos sentiers nous intéressent et nous permettent de les maintenir en état. Nous vous invitons à signaler tout problème ou toute remarque utiles sur : sentinelles.sportdenature.gouv.fr

ADRESSES UTILES

Office de Tourisme Pays Basque :
Bureaux d'accueil touristique

- URT : place du marché
+33(0)5 59 56 24 65

- BIDACHE : place du fronton
+33(0)5 59 56 03 49

- HASPARREN : place Saint-Jean
+33(0)5 59 29 62 02

- LA BASTIDE-CLAIRENCE :
Place du Fronton
+33(0)5 59 56 03 49

LES PROFESSIONNELS

De nombreux professionnels et animateurs brevetés vous accompagnent en dehors des sentiers battus. Pour bénéficier de leurs services, nous vous invitons à contacter les bureaux d'accueil touristiques de l'Office de Tourisme Pays Basque.